



Commission Wallonne de l'Intégration des Personnes Étrangères ou d'origine étrangère

Rapport d'activités 2010

Secrétariat permanent du Conseil wallon
de l'Action sociale et de la Santé

Version finale



Plan du rapport

I.	CADRE GENERAL	3
	1. Texte fondateur et Missions	3
	2. Composition	3
II.	BILAN DES ACTIVITES	5
	1. Calendrier des réunions	5
	2. Participation	5
	3. Activités 2010	8
	3.1 Cadre administratif	8
	3.2 Remise d'avis	9
	3.3 initiatives spécifiques	9
	3.4 Auditions	9
	3.5 Plan global « égalité des chances »	10
	3.6 Séminaire « Politiques transversales,... »	10
	3.7 Réunion du CWASS	11
III.	CONCLUSIONS	11
IV.	ANNEXES	12

1. Texte fondateur et missions

La Commission wallonne de l'Intégration des Personnes étrangères ou d'origine étrangère a été instaurée par le décret-cadre du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution (art. 59):

"Art. 59: La Commission wallonne de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère a, en ce qui concerne les matières visées par l'article 5, §1^{er}, II, 3°, de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles:

1° une mission générale, qui consiste à remettre des avis et/ou des rapports au Conseil wallon de l'action sociale et de la santé en ce qui concerne les missions de ce dernier visées à l'article 38, 1° à 4°, afin d'alimenter sa réflexion dans le cadre de l'exercice de ses missions;

2° une mission d'expertise, qui consiste à remettre, en adéquation par rapport aux orientations générales définies par le Conseil wallon de l'action sociale et de la santé, un avis technique au Gouvernement dans les matières qu'il détermine".

Cette réforme est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2009.

2. Composition

Président:

Monsieur Michel VANDERKAM

Vice-Présidents:

- Madame Annick THYRE
- Monsieur Altay MANÇO

Membres:

- a) en qualité de membres d'associations subventionnées par la Région wallonne depuis au moins trois ans au jour de la désignation de leur représentant, dont:
- trois représentants issus des Comités d'accompagnement des plans locaux d'intégration, proposés par ces derniers:

MEMBRES EFFECTIFS	MEMBRES SUPPLEANTS
Madame Aurica USCOV	Madame Stéphanie RIOLI
Monsieur Necati CELIK	Monsieur Sizo ZEKA
Monsieur Hassan AL AMRANI	Monsieur Michel MALHERBE

- trois représentants issus d'initiatives locales:

MEMBRES EFFECTIFS	MEMBRES SUPPLEANTS
Madame Christine MAHY	Monsieur Ahmed AHKIM
Monsieur Altay A. MANÇO	Monsieur Kalil NEJJAR
Monsieur Papa SENE	Madame Marie-Thérèse NDUMBA

- b) en qualité de représentants des interlocuteurs sociaux wallons désignés par le Conseil économique et social de la Région wallonne, dont deux représentants des organisations des travailleurs du secteur:

MEMBRES EFFECTIFS	MEMBRES SUPPLEANTS
Madame Laura BELTRAME	Madame Geneviève BOSSU
Madame Annick THYRE	Monsieur Marcel ETIENNE
Monsieur Joseph BURNOTTE	Monsieur Philippe WATRIN
Monsieur Bertrand SCULIER	Madame Myreine KINT

- c) en qualité de personnes proposées par le Conseil supérieur des Villes, Communes et Provinces de la Région wallonne, sur proposition de l'Union des Villes et Communes de Wallonie et de l'Association des Provinces wallonnes, dont un représentant de la fédération des CPAS:

MEMBRES EFFECTIFS	MEMBRES SUPPLEANTS
Madame Michelle DUPUIS	Madame Noëlle LETE
Madame Caroline TIMARCHE	Monsieur Francis SPRENGHETTI

- d) en qualité de représentants des Centres régionaux d'intégration:

MEMBRES EFFECTIFS	MEMBRES SUPPLEANTS
Monsieur Jean-Michel HEUSKIN	Monsieur Pierre ANTHOINE
Monsieur Marc PARMENTIER	Madame Françoise RONDEAU

- e) en qualité de membre choisi, sur proposition du Ministre ayant la Politique d'Intégration des Personnes étrangères ou d'Origine étrangère dans ses attributions, en raison de ses compétences, notamment scientifiques, dans ce domaine:


MEMBRES EFFECTIFS	MEMBRES SUPPLEANTS
Monsieur Michel VANDERKAM	Monsieur Bouchaïb SAMAWI

Conseil wallon de l'Action sociale et de la Santé :
 Les membres désignés pour représenter la Commission wallonne de l'Intégration des Personnes étrangères ou d'origine étrangère au sein du CWASS sont:

MEMBRES EFFECTIFS	MEMBRES SUPPLEANTS
Monsieur Michel VANDERKAM	Madame Michelle DUPUIS
Madame Aurica USCOV	Monsieur Bertrand SCULIER
Madame Annick THYRE	Monsieur Joseph BURNOTTE
Monsieur Jean-Michel HEUSKIN	Monsieur Marc PARMENTIER
Monsieur Necati CELIK	Madame Laura BELTRAME

II. BILAN DES ACTIVITES

1. Calendrier des réunions

La Commission wallonne de l'Intégration des Personnes étrangères ou d'origine étrangère s'est réunie six fois en 2010 ( annexe 1):

- le 25 janvier 2010
- le 22 février 2010
- le 22 mars 2010
- le 26 avril 2010
- le 31 mai 2010
- le 28 juin 2010
- le 30 août 2010
- le 25 octobre 2010
- le 22 novembre 2010



2. Participation

Concernant la participation des membres de la Commission wallonne de l'Intégration des Personnes Etrangères ou d'origine étrangère, il faut noter que lorsque des intervenants extérieurs sont auditionnés, les membres suppléants sont aussi invités à participer aux réunions.

▪ le 25 janvier 2010

10 membres étaient présents:

- 4 en qualité de représentants d'associations subventionnées par la Région wallonne depuis au moins trois ans;
- 3 en qualité de représentants des interlocuteurs sociaux wallons;
- 1 en qualité de représentant désigné par le Conseil supérieur des Villes et Communes de Wallonie;
- 2 en qualité de représentants des Centres régionaux d'Intégration;

▪ le 22 février 2010

13 membres étaient présents:

- 7 en qualité de représentants d'associations subventionnées par la Région wallonne depuis au moins trois ans;
- 3 en qualité de représentants des interlocuteurs sociaux wallons;
- 1 en qualité de représentant désigné par le Conseil supérieur des Villes et Communes de Wallonie;
- 1 en qualité de représentant des Centres régionaux d'Intégration;
- 1 en qualité de représentant actif en matière d'intégration de personnes étrangères ou d'origine étrangère.

▪ le 22 mars 2010

17 membres étaient présents :

- 7 en qualité de représentants d'associations subventionnées par la Région wallonne depuis au moins trois ans;
- 4 en qualité de représentants des interlocuteurs sociaux wallons;
- 2 en qualité de représentants désigné par le Conseil supérieur des Villes et Communes de Wallonie;
- 3 en qualité de représentants des Centres régionaux d'Intégration;
- 1 en qualité de représentant actif en matière d'intégration de personnes étrangères ou d'origine étrangère.

▪ le 26 avril 2010

14 membres étaient présents :

- 5 en qualité de représentants d'associations subventionnées par la Région wallonne depuis au moins trois ans;
- 4 en qualité de représentants des interlocuteurs sociaux wallons;
- 1 en qualité de représentant désigné par le Conseil supérieur des Villes et Communes de Wallonie;
- 3 en qualité de représentants des Centres régionaux d'Intégration;
- 1 en qualité de représentant actif en matière d'intégration de personnes étrangères ou d'origine étrangère.

▪ le 31 mai 2010

14 membres étaient présents :

- 5 en qualité de représentants d'associations subventionnées par la Région wallonne depuis au moins trois ans;
- 4 en qualité de représentants des interlocuteurs sociaux wallons;
- 1 en qualité de représentant désigné par le Conseil supérieur des Villes et Communes de Wallonie;
- 3 en qualité de représentants des Centres régionaux d'Intégration;
- 1 en qualité de représentant actif en matière d'intégration de personnes étrangères ou d'origine étrangère.

▪ le 28 juin 2010

20 membres étaient présents :

- 8 en qualité de représentants d'associations subventionnées par la Région wallonne depuis au moins trois ans;
- 5 en qualité de représentants des interlocuteurs sociaux wallons;
- 2 en qualité de représentants désigné par le Conseil supérieur des Villes et Communes de Wallonie;
- 3 en qualité de représentants des Centres régionaux d'Intégration;
- 2 en qualité de représentants actif en matière d'intégration de personnes étrangères ou d'origine étrangère

▪ le 30 août 2010

15 membres étaient présents :

- 6 en qualité de représentants d'associations subventionnées par la Région wallonne depuis au moins trois ans;
- 4 en qualité de représentants des interlocuteurs sociaux wallons;
- 2 en qualité de représentants désigné par le Conseil supérieur des Villes et Communes de Wallonie;
- 2 en qualité de représentants des Centres régionaux d'Intégration;
- 1 en qualité de représentant actif en matière d'intégration de personnes étrangères ou d'origine étrangère

- le 25 octobre 2010

17 membres étaient présents :

- 6 en qualité de représentants d'associations subventionnées par la Région wallonne depuis au moins trois ans;
- 5 en qualité de représentants des interlocuteurs sociaux wallons;
- 2 en qualité de représentants désigné par le Conseil supérieur des Villes et Communes de Wallonie;
- 3 en qualité de représentants des Centres régionaux d'Intégration;
- 1 en qualité de représentant actif en matière d'intégration de personnes étrangères ou d'origine étrangère.

- Le 22 novembre 2010

15 membres étaient présents :

- 7 en qualité de représentants d'associations subventionnées par la Région wallonne depuis au moins trois ans;
- 4 en qualité de représentants des interlocuteurs sociaux wallons;
- 1 en qualité de représentant désigné par le Conseil supérieur des Villes et Communes de Wallonie;
- 2 en qualité de représentants des Centres régionaux d'Intégration;
- 1 en qualité de représentant actif en matière d'intégration de personnes étrangères ou d'origine étrangère.

En parallèle aux réunions de l'Assemblée de la Commission, le Bureau s'est réuni trois fois au cours de l'année 2010 :

- le 27 août
- le 21 septembre
- le 25 octobre

Les réunions du Bureau ont pour objectif de planifier les travaux de la Commission et de rédiger les documents soumis par la suite aux membres.

3. Activités

3.1. Cadre administratif

Un projet de règlement d'ordre intérieur a été élaboré par la Commission wallonne de l'Intégration des Personnes étrangères ou d'origine étrangère. Celui-ci a été approuvé par le CWASS en sa séance du 15 septembre 2010, et ensuite par le Gouvernement wallon à la date du 17 mars 2011.

3.2 Remise d'avis

La Commission wallonne de l'Intégration des Personnes étrangères ou d'origine étrangère a été sollicitée dans le cadre du **Plan de Simplification administrative et de l'e-Gouvernement 2010-2014** (📁 annexe 2) pour lequel un avis a été remis en date du 12 janvier 2010.

3.3 Initiatives spécifiques

Au cours des réunions, chaque secteur composant la Commission wallonne de l'Intégration des Personnes étrangères ou d'origine étrangère a présenté de manière détaillée les activités développées, le cadre réglementaire tout en précisant les enjeux et les préoccupations.

Les objectifs recherchés:

- ✓ découvrir les secteurs/se connaître;
- ✓ identifier les points communs, les sujets et/ou les thématiques à travailler ensemble dans le cadre de projets transversaux.

3.4 Auditions


Pour répondre à l'article 2 du décret, la Commission a organisé des auditions visant à aider à définir la notion de transversalité (vocabulaire commun "société interculturelle", "actions positives", "plan d'actions transversales").

Dans cette optique, la Commission a tenu compte des différents acteurs impliqués en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, qu'ils s'agissent d'acteurs politiques, de chercheurs ou de professionnels de terrain.

C'est dans le cadre de cette démarche que les intervenants suivants ont été auditionnés :

- Madame Carine Jansen a exposé à la Commission le nouveau décret de Plan de Cohésion Sociale lors de l'assemblée du 22 février 2010
- Présentation de la politique d'accueil dans le cadre d'un partenariat CPAS-Ville-Association : Service d'Accueil des Demandeurs d'Asile SADA, par Monsieur Francis Sprengheiti, le 22 février 2010.
- Présentation lors de la réunion du 22 mars des activités de l'ASBL SIMA, Service d'Intégration et d'Insertion Mission Action par Monsieur N. Celik
- Présentation de l'ASBL Lire et Ecrire lors de la réunion du 26 avril.
- Présentation des activités de la Mission Régionale pour l'Insertion et l'Emploi à Charleroi (MIREC) par Mesdames Myriam Bensedid et Camille Gros Lambert.


- Exposé de la CIRE, Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Etrangers.
- Présentation de plusieurs associations des Pays de l'Est, dont l'ASBL « Harmonie », par Madame Aurica Uscoy, lors de la réunion du 28 juin 2010.
- Exposé de Jean-Michel Heuskin, Président et Administrateur délégué du SETIS wallon (Service de Traduction et d'Interprétariat en milieu Social), le 30 août 2010.
- Présentation de l'Institut Wallon de l'Evaluation de la Prospective et de la Statistique, le 25 octobre 2010.
- FGTB-CSC
- Présentation du « Projet de parcours d'accueil des primo-arrivants légaux » par Monsieur Laurent Mont, collaborateur au cabinet de Madame la Ministre Eliane Tillieux, le 22 novembre 2010.

Il est à noter que, dans le cadre de la préparation de ces auditions, la Commission a travaillé à la rédaction d'un ensemble de critères que les intervenants doivent prendre en considération lors de leur exposé. Ainsi, il était demandé que ceux-ci orientent leur exposé de manière à répondre à un questionnaire qui vise à mettre en exergue la transversalité ainsi que la mise en rapport entre les différents acteurs. C'est dans cette démarche que la Commission a mis au point un tableau relatif aux axes transversaux ( annexe 3).

3.5 Plan global « Egalité des chances »

En parallèle à ces auditions, la Commission a été sollicitée par Madame la Ministre Eliane Tillieux afin qu'elle apporte sa contribution au Plan Global Egalité des Chances. La Commission et son Bureau se sont donc réunis plusieurs fois afin de remettre une proposition en bonne et due forme.

3.6 Séminaire « Politiques transversales, plans locaux d'intégration : quelles stratégies adopter ? » organisé par la DGO 5 les 8 et 9 novembre 2010

A la demande de Madame la Ministre Eliane Tillieux, la Commission a collaboré activement au séminaire des 8 et 9 novembre 2010 en présentant, durant la première journée du séminaire, son point de vue relatif à la transversalité dans la politique d'intégration wallonne. ( annexe 4)

3.7 Réunion du Conseil Wallon de l'Action sociale et de la Santé

La Commission a participé aux différentes réunions du CWASS :

- le 20 avril 2010 (Bureau)
- le 27 avril 2010
- le 15 juin 2010 (Bureau)
- le 15 septembre 2010
- le 30 novembre 2010

III. CONCLUSIONS

La Commission wallonne de l'Intégration des Personnes étrangères ou d'origine étrangère estime avoir répondu, au cours de la période entre janvier 2010 et décembre 2010, à l'ensemble des missions qui ont été dévolues par le Gouvernement wallon.

La Commission tient à remercier les membres du personnel de la Direction de l'Intégration des Personnes étrangères ou d'origine étrangère de la DG05 pour sa collaboration.

 **Annexe 1 : Ordre du jour des réunions**

▪ **Réunion du 25 janvier 2010**

1. Approbation du PV de la réunion du 17 décembre 2009;
2. Organisation des travaux de la Commission: audition des acteurs;
3. Divers;
4. Agenda.

▪ **Réunion du 22 février 2010**

1. Approbation du PV de la réunion du 25 janvier 2010;
2. Présentation de l'exposé général sur le nouveau décret de Plan de Cohésion sociale par Madame Carine JANSEN;
3. Présentation de la politique d'accueil dans le cadre d'un partenariat CPAS-Ville-Association par le CPAS de Liège;
4. Composition du CWASS;
5. Divers.

▪ **Réunion du 22 mars 2010**

1. Approbation du PV de la réunion du 22 février 2010;
2. Présentation des activités de la Fédération des Ecoles de Devoirs (à confirmer);
3. Présentation des activités de l'asbl "SIMA";
4. Divers

▪ **Réunion du 26 avril 2010**

1. Approbation du PV de la réunion du 22 mars 2010 (distribué en séance);
2. Présentation des activités l'asbl "Lire & Ecrire" (à 14 h);
3. Présentation des activités de la MIREC (à 15 h);
4. Présentation IWEPS et A. MANÇO;
5. Divers.



▪ **Réunion du 31 mai 2010**

1. Approbation du PV de la réunion du 22 mars 2010 et lecture du PV de la réunion du 26 avril 2010 (distribué ultérieurement);
2. Présentation des activités de l'association "CIRE";
3. Préparation de la rencontre avec la Ministre E. TILLIEUX - Réunion du 28 juin 2010;
4. Divers

▪ **Réunion du 28 juin 2010**

1. Approbation du PV de la réunion du 31 mai 2010;
2. Rencontre avec la Madame E. TILLIEUX, Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des Chances;
3. Présentation des activités des associations des Pays de l'Est;
4. Présentation des activités du SETIS wallon;
5. Divers.

▪ **Réunion du 30 août 2010**

1. Approbation du PV de la réunion du 28 juin 2010 (celui-ci sera distribué en séance);
2. Approbation du rapport d'activités 2009 de la Commission;
3. Organisation des travaux de la Commission de septembre 2010 à décembre 2010;
4. Présentation des activités du SETIS wallon par M. J.-M. HEUSKIN;
5. Divers.

▪ **Réunion du 25 octobre 2010**

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 août 2010;
2. Présentation de l'IWEPS;
3. Présentation de la FGTB et de la CSC;
4. Communication: CWASS (réunion du 15 septembre 2010);
5. Divers :
 - Présentation du draft de l'intervention de Monsieur M. VANDERKAM lors du séminaire du 8 novembre 2010.

▪ **Réunion du 22 novembre 2010**

1. Audition d'un représentant de la Ministre E. TILLIEUX dans le cadre du parcours des primo-arrivants;
2. Préparation de la réunion de la Commission du 13 décembre prochain quant au Plan global de l'Egalité des Chances (distribué en séance);
3. Divers: Retour par rapport au séminaire du 8 novembre 2010

Annexe 2 : Projet de Plan de simplification administrative et d'e-Gouvernement 2010-2014 - Avis de la Commission wallonne de l'Intégration des Personnes Etrangères ou d'origine étrangère

1. Introduction

Le 19 novembre 2009, le Gouvernement wallon a approuvé en première lecture, le projet de Plan de simplification administrative et d'e-gouvernement.

Les membres de la Commission wallonne de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère se sont réunis le 17 décembre 2009 afin d'élaborer un avis conformément à la demande du Gouvernement wallon.

Le projet de Plan a été présenté en Commission par Mr. G. DOLPIRE de EASI-WAL.

2. Avis de la Commission :

2.1 Considérations générales :

Données personnelles et protection de la vie privée

Dans la mesure où le plan vise à regrouper et à centraliser des données personnelles et donc sensibles, la Commission plaide pour qu'une attention particulière soit apportée à la protection de la vie privée des citoyens.

Elle plaide aussi pour qu'une attention soit apportée à la qualité des informations récoltées et à leur actualisation.

Incidence sur l'emploi

La Commission plaide pour la force de travail dégagée suite à la simplification administrative, soit prioritairement réinvestie dans l'accueil du public et l'accessibilité de l'information. En l'occurrence, la Commission souligne l'importance de développer les services de médiation sociale et d'interprétariat au sein des administrations.

Articulation avec le pouvoir fédéral

La Commission plaide pour qu'un soin particulier soit apporté à l'articulation entre le plan wallon de simplification et celui mis en œuvre au niveau fédéral. Par exemple, en matière de permis de travail - où la législation relève de l'Etat fédéral et l'octroi du gouvernement régional ou dans le cadre de la politique de régularisation des sans papiers, etc.

2.2 Considérations spécifiques :

Eu égard à ses publics cibles, la Commission suggère :

- qu'en matière de délivrance des permis de travail et de séjour une interface "citoyens" et une interface "employeurs" soient organisées ;
- qu'un guichet centralisé d'informations pour les personnes aidées soit créé ;
- que la simplification administrative donne une priorité aux questions relatives à : l'accès au séjour, l'accès au travail, l'équivalence des diplômes, la validation des compétences, l'accueil des entreprises étrangères et de l'entrepreneuriat des immigrés, l'inscription scolaire des enfants, etc.
- que la simplification administrative veille à harmoniser les principes et démarches des autorités communales et soutienne (plus spécifiquement) les fonctionnaires communaux des petites entités dans l'interprétation de la législation (recherche de cohérence et d'égalité de traitement);
- que la simplification administrative veille à harmoniser (après consultation) l'interprétation de certaines législations entre les différents niveaux de pouvoir ou encore entre les O.I.P comme le FOREM par exemple ;
- que la simplification administrative veille à simplifier le processus d'octroi des subventions facultatives (mode d'attribution, délai, transparence de la procédure, mode d'exécution). Les membres soulignent à cet égard que les retards engendrés par le parcours administratif actuel génèrent des frais d'intérêts à charge du demandeur. En cette matière, la Commission plaide pour qu'un soutien particulier soit organisé pour les associations de migrants ;
- que la simplification administrative veille à articuler/centraliser toutes les informations récoltées pour un même bénéficiaire quel que soit leur provenance administrative ;
- que la simplification administrative, qui peut conduire à une réduction de charge administrative, ne rime pas avec dérégulation.

Enfin, à l'occasion de la simplification administrative, les membres de la Commission plaident pour :

- que le Gouvernement et le Parlement travaillent davantage de concert avec les administrations concernées ;

- qu'une articulation entre les aspects budgétaires et opérationnels du plan soit élaborée ;
- que tous les acteurs décisionnels potentiellement concernés par la mise en œuvre du plan soient impliqués concrètement ;

et

- que l'évaluation du plan implique le citoyen.

Annexe 3 : Axes transversaux

1. Au sein des compétences de la RW: accueil, insertion socio-professionnelle, logement, santé, relations externes, etc...
2. Au sein des compétences partagées entre la RW, la CF, le Fédéral et l'international.
3. Au sein des dimensions telles que cohésion sociale, intégration et développement.
 - Au sein des compétences de la RW

<u>Accueil</u>	<u>Citoyenneté</u>	<u>Logement</u>	<u>Insertion sociale</u>	<u>Insertion socioprofessionnelle</u>	<u>Santé</u>	<u>Co-développement</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat entre le CPAS de Charleroi et le CPAS de Liège • SeTIS - Service de traduction et d'interprétariat social • MENA - Mineurs étrangers non accompagnés • "Lire & Ecrire" • asbl "Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Etrangers - CIRE) • Régularisation des travailleurs sans papier: cf. plate-forme mise en place à Charleroi 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations des Pays de l'Est (proposition de présentation par Mme A. USCOV) • Présentation d'un mémoire sur la participation politique (Ulg) • Initiation au folklore • CGMD - Coordination générale des Migrants pour le Développement • Plate-forme coordination de quartiers: rassembler des associations d'un même quartier afin d'optimiser leurs démarches et de créer une complémentarité 	<ul style="list-style-type: none"> • Agence immobilière sociale • Gérants de Sociétés de logements • asbl "Habitat & Participation" • Quartier de Hodimont - Projet SUN (Eurégio) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fédération des écoles de devoirs • Transversalité entre la Région wallonne et la Communauté française: une note est en cours d'élaboration • Assises de l'interculturalité • L'éducation populaire un outil pour se réapproprier sa citoyenneté dans une société qui discrimine : LST, Plomcot, Quartier des balances 	<ul style="list-style-type: none"> • Fédération des EFT - OISP • MIRE et en particulier la MIREC • Service insertion socio-professionnelle, médiation, CSC. • PropageS pour la problématique de l'économie sociale • Formation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Service ethno-psy (Liège, Namur et Hainaut) 	<ul style="list-style-type: none"> • CGMD • Transfaires